**MODÈLE DE COURRIER PARENTS**

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | |  |  | | --- | --- | | **Logo école** | | |  | | La Directrice de l’école de :  Le Directeur de l’école :  à  Madame, Monsieur |   **Objet : Affectation de votre enfant en classe de 6ème**  Madame, Monsieur,  Votre enfant intègrera à la rentrée de septembre 2024 une classe de 6ème dans un des trois collèges publics du secteur multi-collèges de Rennes. Vous serez destinataires de deux fiches de liaison (volet 1 et volet 2) qui vous permettront d’exprimer vos souhaits.  **La fiche BLEUE volet 1 concerne les éléments d’identité. Vous veillerez à préciser s’il y a un changement de résidence de votre enfant à la rentrée 2024.**  **Sur la fiche BLEUE volet 2, vous formulerez trois vœux : collèges publics Anne-de-Bretagne, Rosa Parks, Emile Zola, que vous classerez par ordre de préférence.**  Si au 1er septembre 2024, votre lieu de résidence ne se situe plus dans le secteur multi-collèges de Rennes, vous voudrez bien m’en informer au plus vite afin que je puisse vous remettre l’imprimé AFFELNET 6ème vous permettant d’exprimer vos vœux.  Comment compléter la fiche volet 2 :  Vous devez indiquer dans la rubrique « D » la langue vivante.  Si l’’élève poursuit sa LV1 (*obligatoire*) sans bilangue de continuité : préciser dans la rubrique « Langue vivante (obligatoire) » : anglais  Si l’élève fait le choix d’une bilingue ou d’une bilangue de continuité : préciser en « Langue vivante (obligatoire) » : chinois, breton et en « Langue vivante (facultative) » : anglais.  **Attention, il ne faut pas confondre la 2ème LV1 de 6ème dans le cas d’une bilangue avec la LV2 qui sera commencée en 5ème et qui ne doit pas figurer dans ce document.**  - Si vous avez transmis une demande d’orientation vers les enseignements adaptés (SEGPA ou EREA) : cochez « OUI » dans l’encart G.  - Si vous souhaitez une orientation vers une ULIS : cochez « OUI » dans l’encart H.  À partir du 14 juin 2024, la décision d’affectation vous sera notifiée par le Principal du collège où votre enfant aura été affecté.  En résumé, vous voudrez bien me remettre :   * **Pour le vendredi 23 février, la fiche volet 1 bleue** * **Pour le mardi 26 mars, la fiche volet 2 bleue rappelant le nom de votre enfant en joignant :** * **Attestation de quotient familial CAF (à télécharger sur Caf.fr)** * Si votre enfant est susceptible d’être boursier : **dernier avis d’imposition recto-verso** * En cas de frère ou sœur scolarisé en 6ème, 5ème, 4ème en 2023-2024 dans l’établissement demandé : **certificat de scolarité**   Je vous informe que les modalités du transport scolaire relèvent, en fonction du domicile des familles, soit de la compétence du conseil Régional (Service des Transports scolaires [BreizhGo.bzh](https://breizhgo.bzh/) / 02 99 300 300), soit de Rennes métropole, soit de Redon agglomération. Vous devez vous adresser à ces collectivités territoriales pour toute question relative aux transports scolaires.  Je vous prie d’agréer, Madame, Monsieur, l’expression de ma considération distinguée.  La Directrice, le Directeur, |
|  |  |